

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

REQUÊTE déposée sous le n°

00 B 4982

200 2064

Requête à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de NANTERRE

DEPOSÉ LE :

26 OCT. 2000

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

Le soussigné :

27864

Monsieur Jean-Pierre CREPUT, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société COHERIS ATIX, société anonyme au capital de 8 959 927,50 F, dont le siège social est 40, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 399 467 927 RCS NANTERRE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société COHERIS ATIX envisage de procéder à une augmentation de son capital social par la voie de l'apport de 10 000 actions de la société SMARTMOVES AG, société de droit suisse, au capital de 100 000 CHF, dont le siège social est World Trade Center - Leutschenbachstrasse 95 - 8050 ZURICH (Suisse).

Les actions apportées sont détenues par les actionnaires de la société SMARTMOVES AG dont la liste figure en annexe.

Cet apport peut être évalué globalement à 13 850 592 F sous réserve des vérifications prévues par la loi.

Est jointe à la présente requête une note descriptive des apports, de la société dont les titres sont apportés et de la société bénéficiaire de l'apport.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions des articles 193 de la loi du 24 juillet 1966, 64 et 169 du décret du 23 mars 1967, tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer l'apport consenti par les actionnaires de la société SMARTMOVES AG,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des actionnaires et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à Boulogne Billancourt,
Le 12 octobre 2000



Jean-Pierre CREPUT

APPORT EN NATURE A LA SOCIETE COHERIS ATIX
NOTE ANNEXE A LA REQUETE
PRESENTEE PAR LA SOCIETE COHERIS ATIX

I - DESCRIPTION DES APPORTS

L'apport en nature envisagé consiste en 10 000 actions de la société SMARTMOVES AG, d'une valeur nominale de 10 Francs suisses, entièrement libérées en numéraire, et évaluées à 1 385 FF l'action.

Le montant total de l'apport en nature ressort en conséquence à 13 850 592 FF.

II - APPORTEURS

- Monsieur Robert JOSLIN, demeurant Im Seewadel 9, 8803 RUSCHLIKEN (Suisse)
- Madame Penny ZENKER, demeurant Im Seewadel 9, 8803 RUSCHLIKEN (Suisse)
- Madame Kate RICHARDS, demeurant Alte Landstrasse 168, 8800 THALWIL (Suisse)
- Monsieur Raymond WEBER, demeurant Fritz Honagger – Weg 6, 8803 RUSCHLIKEN (Suisse)
- Madame Lora Ma WILLI, demeurant Freiestrasse 17, 8032 ZURICH (Suisse)

III – SOCIETE DONT LES TITRES SONT APPORTES

Société SMARTMOVES AG

Société de droit suisse au capital de 100 000 francs suisses, dont le siège social est World Trade Center – Leutschenbachstrasse 95 - 8050 ZURICH (Suisse).

Activité : Conseil et autres prestations de services en informatique

Chiffre d'affaires 1999 : 1 524 277 CHF

Capital : 100 000 CHF

Capitaux propres au 31.07.00 : 123 533 CHF

Effectifs : 14

IV - SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT

Société COHERIS ATIX

Société anonyme au capital de 8 959 927,50 F ayant son siège social 40, rue de l'Est – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT, dont le numéro d'identification est 399 467 927 RCS NANTERRE.

La société COHERIS ATIX fait appel public à l'épargne et ses titres sont admis au Nouveau Marché de la Bourse de PARIS depuis le 30 Juin 1999.

Activité :

- Réalisation de tous travaux informatiques
- Conception, réalisation, distribution de logiciels et progiciels
- Réalisation de systèmes clef en main et intégration de systèmes.

Chiffre d'affaires 1999 :	78 144 793 F
Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2000 :	43 932 519 F
Capital :	8 959 927,50 F
Capitaux propres au 31.12.99 :	45 069 001 F
Total du bilan au 31.12.99	74 304 180 F
Effectifs :	172

Commissaires aux Comptes titulaires :

- Société E.R.E.C. ASSOCIES dont le siège est 55 boulevard Lannes – 75116 PARIS
- Société MAZARS et GUERARD dont le siège est 125 rue de Montreuil – 75011 PARIS

Commissaires aux Comptes suppléant :

- Monsieur Jean-François COLOMES demeurant 55 boulevard Lannes – 75116 PARIS
- Monsieur Guillaume POTEL demeurant Tour Framatome – Cedex 16 – 92084 PARIS LA DEFENSE 6

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

Le Président

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de NANTERRE,

Vu la requête qui précède n° *00 p 2064* et les motifs y exposés,

Nommons

M. Weber
6 me E. Dubois
45014 Paris

en qualité de

- Commissaire à la fusion et/ou à la scission et/ou aux apports et s'il y a lieu, aux avantages particuliers
- Commissaire chargé d'apprécier la valeur d'un ou plusieurs biens dans le cadre de l'article 157-1 de la loi du 24 juillet 1966

Disons que le (ou les) commissaire (s) ci-dessus désigné (s) pourra (ont) se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le (s) commissaire (s) désigné devra (devront) nous soumettre le montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra nous être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

JC DENIS



Fait à NANTERRE, le

20.10.66